

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAMENTIN**

Réception par le préfet : 30/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

NOMBRE DE MEMBRES		
 Afférents	En exercice	Qui ont pris
au Conseil Municipal		part à la Délibération
33	33	24

Séance du 23 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le lundi 23 décembre à dix- huit quarante-cinq heures le Conseil Municipal de la Commune de LAMENTIN, s'est réuni à la salle des délibérations de la mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jocelyn SAPOTILLE le Maire.

Présents : M. Jocelyn SAPOTILLE Maire ; M Bruno FELICIANNE ; Mme Liliane MAXIMIN – BAJAZET ; M. Rodrigue MOULIN ; Mme Gladys BURAT ; M. Jean-Louis SAINSILY adjoints au maire.

Mme Anny GENIPA ; Mme Sylviane FONDS ; M. Saturnin FRANCILLONE ; Mme Jacqueline BELFORT ; Mme Sylvie DAGONIA ; Mme Patricia VINGADASSALON ; M. Martelin RATIER ; Mme Clara RIGAH ; M. Arthur MARICEL ; M. Didier MARICEL ; Mme Ludivine MARCELLUS ; M. Patrick AJAS ; Mme Francia ROSAMONT M. Benjamin GRACCHUS ; Mme Nicole RAMASSAMY Conseillers Municipaux.

Représentés : Mme Christiane TREIL-ALBON par Mme Anny GENIPA
Mme Manuela PETRO-METONY par Mme Gladys BURAT
M. Bruno REMI par M. Benjamin GRACCHUS

Absents : M. Ephrem GLORIEUX ; M. Lucien BEAUZOR ; M. Yvon COMBES ; M. Christian CITADELLE ; M. Richard PROMENEUR ; Mme Karine GATIBELZA ; Mme Cindy ARNASSALON ; Mme Annick ABELA
Mme Edwige BEMATOL ;

DELIBERATION N°2024/12/104

PROGRAMMATION DES ANIMATIONS DE NOËL 2024

La Ville de Lamentin souhaite poursuivre la dynamique lancée avec l'édition 2023 du Nwèl Manten Bèl, en proposant sur plusieurs semaines, une programmation festive alliant culture, jeunesse, cohésion sociale et dynamisation économique, qui promet de rassembler la population autour des valeurs de partage, de tradition et d'émerveillement.

Les temps forts de ce programme sont :



DATES/HORAIRES	ANIMATIONS	LIEU
Du 9 au 13/12	Noël des scolaires Distribution de cadeaux aux enfants des écoles maternelles de la ville	Différentes écoles maternelles de la ville
Mer 11/12 9h à 17h	Atelier "2 Mains en Mains" - Ateliers : Cuisine, fabrication de bougies, etc. - Collecte de jeux et jouets pour la Gratifieria du 13 décembre	Salle des fêtes
Jeu 12/12 19h à 21h30	Chanté Noël de l'école de musique	Place du Mahato
Ven 13/12 10h	Concert pour les aînés animés par l'école de musique de Lamentin	Maison des aînés
Ven 13/12 14h à 19h	Festi' Marché de Noël - Animations : Quiz, jeux gonflables, cadeaux à gagner, animation Ka avec Amine-Ka - Exposants : Artisans, producteurs locaux et marchands ambulants sur la thématique de Noël, Gratifieria jeux et jouets	Square de l'Hôtel de Ville
Ven 13/12 Dès 19h	Chanté Nwèl Groupes : "Nwèl a Castel" et "Cactus Cho" Feux d'artifices à la fin du show, tirés depuis le stade	Podium Galerie Monplaisir
Sam 14/12 19h à 21h30	Projection du film en plein air : "L'étoile de Noël"	Jardin ou parking de la Médiathèque
Sam 20/12 De 16h30 à 22h	Village de Noël 16h30-18h30 : jeux traditionnels - Atelier modelage, déco, atelier mosaïque 18h30 : contes traditionnels 19h30 : défilé de mode An Fanmi 20h30 : spectacle "bienvenue au pays des likinours"	Square de l'Hôtel de Ville

Certaines de ces actions bénéficient d'un financement de la CAF et du Parc National. Des demandes seront également adressées à la CANBT dans le cadre du programme LEADER.

Le montant total des animations de Noël du mois de décembre 2024 est de 50 268,57 €.

Le conseil Municipal

Après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré ;

Considérant, la volonté de contribuer à la dynamisation du bourg de la ville de Lamentin ;

Considérant, la volonté de mettre en place une politique d'animation économique sur le territoire ;



Considérant, la volonté de proposer des animations de fin d'année aux enfants, aux familles et aux scolaires de la ville de Lamentin ;

Considérant, la volonté de proposer une diversité d'animations culturelles autour des fêtes de fin d'année ;

DECIDE

ARTICLE 1 : D'approuver le programme des animations du mois de décembre 2024.

ARTICLE 2 : D'approuver le budget de la manifestation du 9 au 13 décembre 2024

NOËL DES SCOLAIRES DU 9 AU 13 DÉCEMBRE :

Dépenses	Montant TTC	Financement	Montant TTC
Achat de cadeaux et confiseries	7000,00 €	Ville	7000,00 €
TOTAL	7000,00 €	TOTAL	7000,00 €

ARTICLE 3 : D'approuver le budget de la manifestation Atelier 2 mains en mains du 11 décembre 2024 :

ATELIERS 2 MAINS EN MAINS DU 11 DÉCEMBRE :

**Financement des animations du 11 décembre 2024 par la CAF dans le cadre du dispositif REAPP
(Réseau d'Ecoute et d'Appui à la Parentalité)*

Dépenses	Montant TTC	Financement	Montant TTC
- FOODILES - MAISS CUISINE - DELIS COOK	760,00 €	CAF REAPP (80%)	9 096,10 €
Confections de mets	700,00 €		
	900,00 €		
ASSOCIATION BALAN	950,00 €	Ville (20%)	2 274,02 €
Atelier exploration sonore et sensoriel			
LA NEBULEUSE SAVONNERIE	420,00 €		
Confection de savons			
I FEEL KARUKERA	350,00 €		
Fabrication de bougies			
MA MAISON EN CARTON	310,00 €		



Sapin de Noël + boules de Noël et guirlandes 1,20 M			
CENTRE MAYAJA AND SPA Confection pommade Vicks +	2 200,00 €		
BUS DE LA PARENTALITE Boules de Noël en carton	1 000,00 €		
LES COMPAGNONS BÂTISSEURS Confection de sapin de Noël	1 600,00 €		
MANUALS SERVICES VANNERIE Confection de panier en osier	312,00 €		
L'ATELIER NEPHTOWACH Kit déco pour Noël de 12 éléments	660,00 €		
EPICENTRE Parts de gâteaux	565,00 €		
CHRIS EVENT SECURITY SSIAP	481,13 €		
APPRO EMBAL Serviettes + nappes	161,99 €		
TOTAL	11 370,12 €	TOTAL	11 370,12 €

ARTICLE 4 : D'approuver le budget et le plan de financement de la manifestation Nwèl Manten Bèl du 13 décembre 2024.

Nwèl Manten Bèl 13 Décembre 2024 (Marché de Noël, Grand Chanté Nwèl)

Budget prévisionnel du projet :



Postes de dépenses	Montant TTC
Communication	2932,26 €
Sécurité	1825,19 €
Logistique	2796,77 €
Artistique	16 430,00 €
Prestation divers	11 350,30 €
TOTAL	35 334, 52 €

Plan de financement :

PLAN DE FINANCEMENT		
Financeurs	Montant	Pourcentage
Conseil régional	14 133,81 €	40%
Conseil départemental	14 133,81 €	40%
Commune de Lamentin	7 066,90 €	20%
Total	35 334,52 €	100%

ARTICLE 5 : D'approuver le budget du spectacle d'illumination du 13 décembre 2024

Spectacle d'illumination du 13 décembre 2024 :

Dépenses	Montant TTC	Financement	Montant TTC
Tir de feux d'artifice (7 min)	5000,00 €	Ville	5000,00 €
TOTAL	5000,00 €	TOTAL	5000,00 €

ARTICLE 6 : D'approuver le budget de la manifestation du 11, 13, 14 et 20 décembre 2024

ANIMATIONS CULTURELLES DU 11, 13, 14 et 20 DÉCEMBRE 2024 :

Dépenses	Montant TTC	Financement	Montant TTC
PROFESSEURS DE L'ÉCOLE Karaoké Concert	0,00 €	Ville	6453,29 €
PROFESSEURS DE L'ÉCOLE Concert pour les séniors	0,00 €	Parc Nationale de la Guadeloupe	2700,00 €
CINEWOULE Projection de film en plein air	700,00 €		
GWAJEKA	1175,00 €		



Jeux traditionnels			
BIK KREASYON			
Mascottes	975,00 €		
ASS LIBELL'ART			
Atelier modelage	300,00 €		
DE AZEVEDO JOHANNE			
Atelier mosaïque	525,00 €		
ASS ART AU PLURIAILES			
Atelier déco récup	455,00 €		
KONTAKAZ			
Contes traditionnels	550,00 €		
Défilé de mode	0,00 €		
STEPHANIE RUPAIRE			
Spectacle "bienvenue au pays des likinous"	1820,00 €		
HORIZON SONO			
Sono éclairage	1830,00 €		
CHRIS EVENT			
Sécurité	475,23 €		
Y'A D'LA GOURMANDISE			
Traiteur	348,06 €		
TOTAL	8453,29 €	TOTAL	8453,29 €

ARTICLE 7 : D'approuver le budget et le plan de financement global des animations du mois de décembre 2024.

Conseil régional	14 133,81€
Conseil départemental	14 133,81€
CAF REAPP*	9 096,10 €
PARC NATIONAL	2 700,00 €
Commune de Lamentin	16 974,02 €
Total	50 268,57 €



ARTICLE 8 : De donner pouvoir au Maire pour signer tous actes et documents, accomplir toutes formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente.

ARTICLE 9 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Adoptée à l'unanimité

Pour ~~extrait conforme~~, rendu exécutoire,

Le Maire,



Jocelyn SAPOTILLE